

Feuille Municipale

Conseil du 03 OCTOBRE 2025



N° 52

Présents : G. BOUHIN, M. CHAPELLIER, I. CUENOT, M. DESTAING, F. GARCIA, F. GARREAU, J-P GURTNER, B. JEANNIN, C. MICHEL, F. OLERON, N. PECOT, O. REGNIER, J. de la ROCHEFOUCAULD, M. SAULNIER, N. SIEVERT.

Excusés : C. BLAIN, A. LOUVRIER, F. DOLE, O. MARLOT, I. VINAI procuration respective à (N. SIEVERT, M. DESTAING, G. BOUHIN, N. PECOT, J-P GURTNER), A. CARRIERE.

5 auditeurs

F. OLERON est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 septembre est approuvé.

Le quorum est atteint.

1. Vie de la commune

- Cimetière : Pour terminer les travaux des 131 corps exhumés, un panneau commémoratif sera apposé sur l'ossuaire communal, un carré militaire sera créé et les caveaux des familles DUBULLE et VIVOT réfectionnés. Le Conseil Municipal valide également la réalisation de la gravure du nom de Mme DÉBOIS Irma auprès de son époux, M. DÉBOIS Maurice. Tous deux, généreux donateurs envers la commune.
- Pour présenter le projet de la rue de Salins aux riverains et plus généralement à l'ensemble de la population, le plan d'aménagement sera affiché dans le hall de la mairie. Une permanence sera assurée pour faire une présentation **ce samedi 11 octobre de 9h00 à 10h30 à la mairie. Des modifications sont encore possibles alors venez nous faire part de vos remarques.**
- Suite à la sollicitation de l'ACCA de Labergement du Navois de récupérer le territoire de chasse de la Fly en contrepartie de laisser libre l'ensemble du chemin le dimanche après-midi, le conseil répond favorablement sous condition. Les nuisances des chiens des chasseurs dans le village devront être neutralisés. Les premiers échanges à ce sujet entre La commune et l'ACCA sont constructifs. A noter que chaque propriétaire de chien doit rester vigilant. Qu'il soit chasseur ou non.

2. Rapport sur le Prix et la Qualité de Service dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (RPQS)

Les RPQS sont instaurés pour assurer une meilleure transparence sur les services d'eau et d'assainissement. Leur production est une étape obligatoire pour bénéficier de l'accompagnement de l'Agence de l'Eau. Après présentation, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, valide les RPQS.

3. Plan de financement des travaux de la rue de Salins

DÉPENSES			
	Lot	Nom	Estimation € HT
		Maîtrise d'œuvre cabinet André (assainissement + eau)	13 721.03 €
Travaux assainissement	1	Rue de Salins (du Comité des Fêtes à l'intersection rue du Plane)	229 715.00 €
	1	Haut de la rue de Salins (rue entre Comité des Fêtes et rue des Mésanges)	47 170.00 €
	2	Rue de Salins (intersection rue du Plane à intersection rue du Moutet)	124 250.00 €
Travaux AEP	1	Rue de Salins (intersection rue du Plane à intersection rue du Moutet)	104 864.00 €
	3	Rue de Salins (du Comité des Fêtes à l'intersection rue du Plane)	129 234.00 €
SOUS-TOTAL			648 954.03 €

Aménagement	Maîtrise d'œuvre BEJ	23 688.00 €
	Travaux	695 777.50 €
	Opération Partenariale de Sécurité en Agglomération (OPSA)	175 900.00 €
	SOUS-TOTAL	895 365.50 €
Enfouissement des réseaux secs	Tranche 2	396 560.00 €
	Tranche 3	521 000.00 €
	SOUS-TOTAL	917 560.00 €
	TOTAL DES TRAVAUX + maîtrise d'œuvre	2 461 879.53 €

RECETTES		
Financeurs Travaux ASS + AEP	Agence de l'Eau	454 267.82 €
	Autofinancement	194 686.21 €
Travaux AEP Aménagement	Département Pistes Cyclables	54 000.00 €
	Département P@C25	60 000.00 €
	Département OPSA	175 900.00 €
	Département aménagement de sécurité	6 000.00 €
	Agence de l'eau	10 000.00 €
	DREAL « aménagement cyclable »	189 211.63 €
	Fond Vert - Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)	18 281.00 €
	Région - Territoire En Action (TEA)	112 000.00 €
	Autofinancement	269 972.87 €
Financeurs Enfouissement des réseaux secs	SYDED Tranche 2	139 195.00 €
	SYDED Tranche 3	182 300.00 €
	Autofinancement	596 065.00 €

TOTAL DES TRAVAUX + Maîtrise d'œuvre	2 461 879.53 €	100%
TOTAL Financeurs	1 401 155.45€	56.91%
Autofinancement	1 060 724.08€	43.09%

19 voix pour et 1 voix contre

4. Prix de l'eau et de l'assainissement

Le Maire propose, pour la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, de maintenir inchangés les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Il est rappelé que :

- la redevance eau est fixée à 2,20 € / m³ avec une part fixe de 49 €,
- la redevance assainissement s'élève à 2,60 € / m³, avec une part fixe de 61 €.

Le coût global pour l'utilisateur s'établit donc à 4,80 € / m³, avec une part fixe annuelle de 110 € (hors redevance Agence de l'Eau). Le forfait cuve pour les propriétaires raccordés au réseau d'assainissement reste fixé à 50€ par an.

Bien qu'une augmentation ait été initialement envisagée, il est proposé de différer toute évolution tarifaire pour les raisons suivantes :

- le programme de financement de l'Agence de l'Eau est susceptible de passer de 40 % à 70 % pour la commune de Levier. La confirmation est attendue prochainement.
- les travaux déjà réalisés, ainsi que ceux programmés, permettront de réduire les pertes et d'améliorer le ratio entre volumes achetés et volumes facturés.

Accord à l'unanimité

5. Déclassement et désaffectation chemin d'Arondel et Pré de l'Épine

Dans le cadre des échanges engagés avec l'indivision de La Rochefoucauld, il est proposé de procéder à la désaffectation et au déclassement des voies communales du chemin d'Arondel et celui du Pré de l'Épine. Cette démarche a pour objet d'acter officiellement la perte de leur usage et de permettre leur sortie du domaine public communal.

Accord à l'unanimité (J. DE LA ROCHEFOUCAULD ne prend pas part au vote)

6. Location des futurs garages « Cassani »

Afin de compenser la disparition des garages situés à l'arrière de l'ancienne trésorerie, la commune a entrepris la réalisation de trois nouveaux garages implantés sur le parking des anciens ateliers. Ces garages, non équipés en électricité, seront prochainement proposés à la location. Le montant du loyer envisagé est de 80 €/mois. Priorité sera donnée aux locataires des garages vendus à la CCA 800 avec l'ancienne trésorerie. Le coût global de l'opération s'élève à environ 45 000 € HT.

18 voix pour, 1 contre et 1 abstention

7. Protection sociale complémentaire

À compter du 1er janvier 2026, la réglementation impose aux collectivités territoriales de participer financièrement à la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Dans ce cadre, le Conseil municipal de Levier, après en avoir délibéré, a décidé d'apporter sa participation au bénéfice des fonctionnaires ainsi que des agents de droit public et privé en activité. Cette participation concernera le risque santé, c'est-à-dire les garanties relatives à l'intégrité physique de la personne et à la maternité.

La collectivité a retenu le contrat référencé par le Centre de gestion du Doubs, proposé par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), reconnu pour son caractère solidaire et responsable. Ce contrat couvrira la période 2026-2031.

Conformément aux dispositions du décret n°2022-581, la participation financière de la commune sera fixée à un montant ne pouvant être inférieur à 50 % du montant de référence, soit 15 € au 1er janvier 2026.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

8. Décision modificative N°2 – budget eau

Le Maire informe le Conseil que le compte 2156 – matériel spécifique d'exploitation – est insuffisamment doté. Il est proposé de l'abonder de 5 000 € par virement du chapitre 23 au chapitre 21, afin de permettre l'acquisition d'équipements nécessaires au bon fonctionnement du service de l'eau.

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
Dépenses c/2315 « Installation matériel et outillage techniques »	5 000.00€	
Total D23 « Immobilisation en cours »	5 000.00€	
INVESTISSEMENT		
Dépenses c/2156 « Matériel spécifique d'exploitation »		5 000.00€
Total D21 « Immobilisation incorporelle »		5000.00€

Accord à l'unanimité

9. Etat d'assiette

LEVIER			Volume commercial prévisionnel (m3)		
Parcelle	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume résineux	Volume feuillus	Volume total
8	JA (Jardinage)	13.99	350	0	350
15	JA (Jardinage)	7.28	218	0	218
25	JA (Jardinage)	9.37	281	28	309
28	RD (régénération définitive)	1.5	600	8	608
29	JA (Jardinage)	6.52	130	0	130
30	JA (Jardinage)	2.7	108	0	108
32	JA (Jardinage)	5.68	142	0	142
Volumes totaux			1829	36	1865

LABERGEMENT DU NAVOIS			Volume commercial prévisionnel (m3)		
Parcelle	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume résineux	Volume feuillus	Volume total
1	E2 (Eclaircie)	2.88	72	14	86
14	AX (Extraction amélioration)	1.63	106	13	119
16	AX (Extraction amélioration)	1.05	47	8	55
17	AX (Extraction amélioration)	3.21	96	48	144
18	RS (Régénération Secondaire)	4.5	90	14	104
Volumes totaux			411	97	508

Accord à l'unanimité

10. Questions diverses.

L'inauguration de la rue Paulette Guinchard se tiendra le samedi 11 octobre à 11H00.

Habitat 25 informe que les travaux du futur lotissement situés rue de la Douet débuteront en 2026, pour une livraison prévue en 2028. La phase de démolition du bâtiment actuel interviendra après le relogement des locataires.

Nettoyons la nature : l'association *Vert Chez Vous* nous informe de la reconduction de ce projet au printemps. Deux opérations de sensibilisation et de nettoyage seront désormais organisées chaque année. Un chaleureux merci à l'ensemble des participants pour leur engagement et leur précieuse contribution.

NOUVEAU A LEVIER



JENNIFER GODARD
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE

06 70 02 24 24
jennifer.godard25@outlook.fr
25270 LEVIER

- ✓ Gestion administrative
- ✓ Suivi de dossiers
- ✓ Classement & organisation
- ✓ Services comptables
- ✓ Accompagnement sur-mesure



SAFTI

Virginie HUGON
Conseillère en immobilier

06 81 18 83 54
virginie.hugon@safti.fr

www.safti.fr

Tous les conseillers du réseau SAFTI sont des agents commerciaux immatriculés au RSAC.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTELETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE
-14
14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT
TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

NOUVELLE RENCONTRE

Vendredi 24 octobre 2025
à partir de 17 h

Salle des halles

Venez parler, donner votre avis, exposer vos difficultés, dynamiser le village, partager vos idées, etc...

Verre de l'amitié...

Organisée par la Municipalité de Levier.
Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.23.64.48.97

ENTREE libre

Ouvert à tous

LEVIER
www.levier.fr

OCTOBRE ROSE

18 octobre

Organisé par le CDF de Levier

Marche de 5Km

Départ 18h00
Salle des fêtes de Levier

a partir de 20h

Repas convivial

Apéro offert
15€ Lasagnes / salade fromage - dessert

Repas enfants 8€

Sandwich - chips compote - caprisun

Tombola au profit de la ligue contre le cancer du sein

Repas sur réservation au 06.66.84.34.35

IPNS ne pas jeter sur la voie publique

Journée RECUP'PAPIER

Au profit :

- **De la ligue contre le cancer**

MARDI 14 OCTOBRE 2025
A partir de 8 h00

Les journaux, pubs, catalogues et annuaires devront être liés solidement et déposés au bord de la route

Ne pas mettre dans des sacs

TOUTE MATIERE PLASTIQUE EST INTERDITE
(notamment les enveloppes à fenêtres)

29 octobre
18H- 20H
Levier
Salle du conseil municipal
Place Bugnet

Les aides à la rénovation énergétique

Inscriptions
www.maisonhabitatdouds.fr
03 81 68 37 68
contact@maisonhabitatdouds.fr

MAISON DE L'HABITAT DU DOUBS
adil du Doubs
c.a.u.e.

Communauté de Communes Alsace 800

Doubs
le Département

Résidences d'artistes

Les artistes à la rencontre des territoires

Ven. 24/10 à 19h30
Salle des Fêtes

THÉÂTRE
L'Amour en Vin...

Compagnie Lysimaque

Francis Patti

Atelier décoration
sac tot bag



MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
à 14h30

Tarif : 4 € / enfant à partir de 6 ans

Renseignements et inscriptions :
03 81 89 58 74
museeducheval@cca800.fr




APRES MIDI JEUX EN BOIS AU MUSEE



MERCREDI 29 OCTOBRE 2025
14H30

Le musée se transforme le temps d'un après midi en un terrain de jeux géant

Tarif : 4 € / enfant à partir de 5 ans

Inscriptions au 03 81 89 58 74
museeducheval@cca800.fr




LE MUSÉE DU CHEVAL COMTOIS ET DE LA FORET
VOUS PROPOSE UNE

SOIREE PROJECTION FILMS

"Histoire de Levier en images de 1900 à 1980"

Jeudi 30 octobre à 20h00

3 € / personne



03 81 89 58 74
museeducheval@cca800.fr

INTERVIEWS COMMERÇANTS OCTOBRE 2025

Just-in-Emotion : Tisseuse d'Instants Précieux

Depuis octobre 2023, Justine est à votre service en tant que photographe spécialisée dans la famille, la grossesse et la naissance. Mais elle ne s'arrête pas là ! Justine capture également des moments inoubliables lors d'événements tels que les mariages, les baptêmes, et même pour les entreprises. Tout au long de l'année, elle vous propose deux événements phares : un mini shooting pour la fête des mères début mai, et un mini shooting de Noël fin novembre ou début décembre. Ces occasions spéciales sont idéales pour immortaliser vos souvenirs. Vous pouvez facilement réserver votre séance photo par téléphone ou directement sur son site internet. Pour vous projeter et découvrir son univers, n'hésitez pas à consulter sa page Instagram. Que ce soit en studio ou en extérieur, Justine sera ravie de tisser avec vous des instants précieux.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi : 9h-17h30 sur rendez-vous

Le mot : « Chaque sourire, chaque regard, chaque battement de cœur capturé pour toujours ».



Levier Solaire : Un Saut vers l'Énergie Durable

Depuis deux ans, trois artisans passionnés, Patrick Magnenet, Nicolas Prévalet et Nicolas Bichet, ont mis leur expertise en commun pour fonder Levier Solaire. Ancrés dans leur commune depuis longtemps, ils ont décidé de répondre à la demande croissante en solutions photovoltaïques. Levier Solaire propose une étude personnalisée et gratuite pour chaque client, garantissant une solution adaptée aux besoins spécifiques de chacun. Parmi les dispositifs, l'autoconsommation et les batteries virtuelles permettent de réaliser des économies substantielles sur vos factures d'énergie. De plus, la qualité est au cœur de leur démarche : la pose ainsi que les panneaux photovoltaïques sont garantis 25 ans. Les services fournis vont bien au-delà de l'installation, incluant la rénovation de panneaux, l'accompagnement dans les démarches administratives, et un service après-vente sur leurs propres installations.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : sur rendez-vous

Le mot : « Passez au photovoltaïque avec la confiance et la proximité de vos artisans locaux ».

